



Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Longueuil tenue le 9 juillet 2021, à 11 h, sous la présidence de M. Jonathan Tabarah. Conformément à l'Arrêté numéro 2020-029 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 26 avril 2020 visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19, cette séance fut tenue par vidéoconférence et rendue disponible sur la chaîne YouTube de la Ville de Longueuil.

Présences :

Sylvie Parent, mairesse
Monique Bastien
Nathalie Boisclair
Jean-François Boivin
Éric Bouchard
Steve Gagnon
Michel Lanctôt
Benoît L'Ecuyer
Xavier Léger
Robert Myles
Jacques E. Poitras
Jonathan Tabarah
Tommy Théberge

Absences :

Colette Éthier
Jacques Lemire

Autres présences :

Sophie Deslauriers, directrice du greffe et greffière
Véronica Mollica, chef de division, séances et avocate principale
Marie-Chantal Verrier, directrice générale adjointe, développement durable

1. OUVERTURE

COX-210709-1.1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

COX-210709-1.2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COX-210709-1.3**PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Il est tenu une période au cours de laquelle la greffière lit les questions des citoyens reçues via le site Internet de la Ville, le cas échéant, pour la présente séance.

2. ADMINISTRATION ET ORGANISATION**3. COMMUNICATIONS****4. FINANCES****5. RESSOURCES HUMAINES****6. BIENS MATÉRIELS ET SERVICES****7. BIENS IMMOBILIERS****8. RÉGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES****COX-210709-8.1**

APPROBATION D'UNE CONVENTION D'INDEMNISATION À INTERVENIR ENTRE LA VILLE ET DEVIMCO IMMOBILIER INC. CONCERNANT LA RÉSILIATION DU BAIL INTERVENU ENTRE LA VILLE ET LES RESTAURANTS MCDONALD DU CANADA LIMITÉE PORTANT SUR DES LOCAUX DE L'ÉDIFICE SITUÉ AU 100, PLACE CHARLES-LE MOYNE (SD-2021-2120)

Il est proposé :

1° d'approuver la convention d'indemnisation à intervenir entre la Ville et Devimco immobilier inc. concernant la résiliation du bail intervenu entre la Ville et Les restaurants McDonald du Canada limitée portant sur des locaux de l'édifice situé au 100, place Charles-Le Moyne;

2° d'autoriser la mairesse et la greffière à signer cette convention et tout autre document nécessaire aux fins de la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COX-210709-8.2

AVIS DE NON-RENOUVELLEMENT D'UNE CONVENTION DE BAIL INTERVENUE ENTRE LA VILLE ET LES RESTAURANTS MCDONALD DU CANADA LIMITÉE PORTANT SUR L'ENTREPOSAGE DANS UN LOCAL DE L'ÉDIFICE SITUÉ AU 100, PLACE CHARLES-LE MOYNE (SD-2021-2120)

Il est proposé de transmettre un avis à Les restaurants McDonald du Canada limitée, l'informant dès maintenant que la convention de bail

intervenue entre la Ville et Les restaurants McDonald du Canada limitée portant sur l'entreposage dans le local 145 de l'édifice situé au 100, place Charles-Le Moyne ne sera pas renouvelée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COX-210709-8.3

RÉSILIATION D'UN BAIL INTERVENU ENTRE LA VILLE ET LES RESTAURANTS MCDONALD DU CANADA LIMITÉE PORTANT SUR DES LOCAUX DE L'ÉDIFICE SITUÉ AU 100, PLACE CHARLES-LE MOYNE (SD-2021-2120)

Il est proposé de résilier le bail intervenu entre la Ville et Les restaurants McDonald du Canada limitée portant sur les locaux 107, 109 et 131 de l'édifice situé au 100, place Charles-Le Moyne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. CIRCULATION ET TRANSPORT

10. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

11. AFFAIRES DIVERSES

12. ORIENTATIONS POUR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

13. CLÔTURE

COX-210709-13.1

PÉRIODE D'INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil interviennent à tour de rôle.

COX-210709-13.2

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé de lever la séance, il est 11 h 05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président,

La greffière,

Jonathan Tabarah

Sophie Deslauriers